

Réforme des rythmes scolaires : ce qui va changer à la rentrée 2014...

UN TRAVAIL PARTENARIAL POUR UNE ORGANISATION COHERENTE

Une volonté partagée par l'ensemble des membres du Comité de pilotage composé de tous les partenaires éducatifs de la commune était de proposer une organisation cohérente sur l'ensemble des écoles de la Commune.

La réforme en résumé

- 24h de temps scolaire réparti sur 9 demi-journées
- 5h30 par jour au maximum
- 3h30 par demi-journée

Le cadre posé pour Guilers

- une organisation linéaire de la semaine
- des temps d'activités péri-éducatives tous les jours
- maintien de la pause méridienne de 2h pour les écoles publiques

LES TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIVES POUR TOUS

Ces temps bénéficieront à tous les enfants de la commune, les enfants des Ecoles publiques et privée se retrouveront sur les activités communes le temps des TAP. Ces TAP gratuits ne sont pas obligatoires, les parents pourront reprendre leurs enfants après les cours.

COMMENT SE DEROULERA LA SEMAINE POUR LES ENFANTS DES ECOLES PUBLIQUES ?

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h30				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h30 à 8h40				
Horaires de la classe : 8h40 à 12h				
Pause méridienne 12h à 13h50	ALSH « les Flamboyants »			Pause méridienne 12h à 13h50
Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h				Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h
Horaires de la classe de 14h à 15h50				Horaires de la classe de 14h à 15h50
Temps d'activités péri-éducatives de 15h50 à 16h50				Temps d'activités péri-éducatives de 15h50 à 16h50
Accueil périscolaire à partir de 16h50				Accueil périscolaire à partir de 16h50